

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU LUNDI 11 MAI 2026

Date de convocation : 05 mai 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Délibérations	CONSEILLERS			
	Présents	Pouvoirs	Absents	Votants
De la délibération n°26-066 à 26-094 incluse	26	06	07	32
De la délibération n°26-095 à 26-105 incluse	27	05	06	32

Secrétaire : M. Paul LACHNER-GAUBERT

PRÉSENTS : M. François-Xavier PRIOLLAUD Maire, Mmes Anne TERLEZ, Caroline ROUZÉE, M. Olivier GRAFF, Mme Marie-Dominique PERCHET, M. Daniel GERMAIN, Mme Hafidah OUADAH, M. Jean-Louis BAUCHARD, Madame Sylvie LANGEARD **Adjoints**, M. Gaëtan BAZIRE, Mmes Nicole BIDAULT, Chantal LETOURNEUR, Anne LESAULNIER, M. Thierry BEAUCOUSIN, Mmes Céline LÉMAN, Ariane KRAFFT, Emilie SCHAPMAN, Marina MALANDAIN, MM., Guillaume FERET, Paul LACHNER-GAUBERT, Philippe BRUN Diego ORTEGA (à partir de la délibération 26-095), Jacky VALLÉE, Mmes Anne-Josie GUÉRARD, Nolwenn LÉOSTIC, MM. Sylvain THOMAS, Patrice PAUPER, **Conseillers municipaux**.

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR :

- M. José PIRES ayant donné pouvoir à Mme Anne TERLEZ
- M. Didier JUHEL ayant donné pouvoir à M. Olivier GRAFF
- M. Axel PIVOT ayant donné pouvoir à Mme Caroline ROUZÉE
- M. Olivier NIEL ayant donné pouvoir à Mme Marie-Dominique PERCHET
- M. Marc RIVET ayant donné pouvoir à M. François Xavier PRIOLLAUD
- M. Diégo ORTEGA ayant donné pouvoir à Mme Ann-Josie GUERARD (jusqu'à la délib 26-094 incluse)

ABSENTE :

Mme Noha TEFRIT

\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$\$

DÉLIBÉRATION : 26-079 Subventions aux associations sportives adhérentes à l'office municipal des sports pour l'année 2026

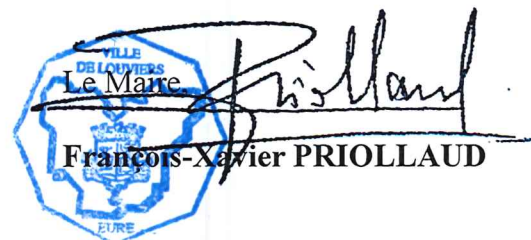
Certifié exécutoire
Par transmission en sous-
préfecture

Le : 21 MAI 2026

Par affichage, le

21 MAI 2026

Fait à Louviers, le 15 mai 2026



Le Maire
François-Xavier PRIOLLAUD

Accusé de réception en préfecture
027-212703755-20260511-26-079-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026

N° 26-079
SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES
ADHÉRENTES A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS
POUR L'ANNEE 2026

RAPPORT

M. le Maire rapporte qu'après étude des bilans de la saison sportive passée et des projets d'activités pour la saison en cours, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer des subventions de fonctionnement aux associations sportives et à l'OMS pour un montant total de 185 000 euros.

Ce soutien financier contribue à valoriser les actions des clubs sportifs, véritables partenaires de la Ville de Louviers, comme en témoignent les facilités matérielles proposées tout au long de l'année, et nonobstant les conventions spécifiques conclues entre la Ville et plusieurs clubs sportifs,

Le conseil est ainsi invité à approuver les termes de la convention type annexée à la présente délibération, qui sera adressée nominativement à chaque association bénéficiaire d'une subvention.

DÉCISION

LE CONSEIL, ayant entendu le rapporteur et après en avoir délibéré,

Vu la loi du 1^{er} juillet 1901 relative au contrat d'association

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1111-1, L1111-2 et L1611-4,

Vu l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations,

Considérant l'avis rendu le 8 avril 2026 par la commission pluraliste d'attribution des subventions aux associations,

VOTE les subventions aux associations selon le tableau ci-joint annexé.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer avec chaque association concernée la convention type annexée.

Adoptée à l'unanimité

**Pour copie conforme
Le Maire,**




François-Xavier PRIOLLAUD